



Renvoie du centre de formation , que faire ?

Par **passion29**, le 13/02/2015 à 19:00

bonjours tout le monde .

je suis actuellement en terminale bac pro .

j'ai en décembre 2013 était viré d'un cfa à cause de mon comportement .

ce cfa ma donc diriger vers un autre etablissement qui ma accueillie "sous convention" donc pas le droit à l'erreur .

Malheureusement pour moi j'ai fais cette erreur . je suis donc viré de l'établissement mais ca dérange mon patron qui a besoin de moi et qui trouve ca dommage dans arrêter la alors qu'il reste seulement 8semaines de cours.

quesque je peux faire pour rester avec mon patron en attendant de passer mon bac en candidat libre en juin ?

je suis vraiment perdue je sais pas quoi faire.

Par **P.M.**, le 13/02/2015 à 19:20

Bonjour,

Vous pourriez déjà lui demander de vous embaucher...

Par **passion29**, le 13/02/2015 à 19:51

ils ont pas les moyens pour l'instant... ils sont entrain de se renseigner pour savoir si il existe des contrats avec des aides.

je connais rien la dedans , je sais meme pas si ca existe .